

# CAP N Sélection des chargés d'enseignement ENFiP 24 avril 2012



## Les agents des Finances publiques en ont assez !

- ✓ **ASSEZ** de voir se dégrader leurs conditions de vie au travail sous le poids des suppressions d'emplois, d'une culture de résultats dont l'absurdité se révèle chaque jour un peu plus et d'une gestion de plus en plus individualisée de leur vie professionnelle appuyée sur leur mise en concurrence ;
- ✓ **ASSEZ** de voir régresser la qualité des missions dont ils ont la charge, au détriment de l'intérêt général, des usagers et de la République ;
- ✓ **ASSEZ** de voir leur engagement professionnel méprisé par le refus persistant du gouvernement d'une véritable reconnaissance de leurs qualifications ;
- ✓ **ASSEZ** de voir leur travail ignoré par les assauts répétés de tous ceux qui considèrent que la Direction Générale des Finances Publiques peut constituer une réserve inépuisable dont on peut tirer des économies de moyens et d'effectifs.

Parfaitement lucides sur les causes profondes de la situation qu'ils connaissent et à l'image des autres salariés, ils récusent les politiques d'austérité qui n'ont d'autres objectifs que de répondre aux exigences des marchés financiers et des plus fortunés.

Ils ne sauraient être dupes du prétexte fallacieux d'une pseudo nécessité de réduction des dépenses publiques, alors même que l'État vole au secours des banques en mettant à leur disposition des milliards d'euros, comme ce fut le cas lors de la « crise des subprimes ». Avec légitimité, ils considèrent que ce n'est pas à eux de payer une crise dans laquelle ils n'ont aucune responsabilité.

Placés au coeur de l'appareil d'Etat et particulièrement attachés aux valeurs du service public, de justice et de solidarité sociale, ils sont à même de mesurer l'urgence et la possibilité que d'autres choix prévalent.

**Il est urgent de répondre aux revendications des collègues en matière d'emplois, de missions, de salaires et pouvoir d'achat. C'est pour cela que la CGT appelle à manifester partout en France le 1er mai, d'autant plus que celui-ci s'inscrit dans un contexte particulièrement important.**

**L'actualité pour l'ENFiP**, c'est bien entendu les discussions en RTA sur les futures scolarités. Futur qui arrive à grand pas puisque les rentrées se feront le 1er septembre et le 1er octobre 2012. Nous ne développerons pas aujourd'hui notre opposition à la mise en place et aux contenus de ces scolarités, nous l'avons déjà largement fait dans d'autres instances. Par contre, les reçus aux concours d'inspecteur (général, PSE, analyste, externe et interne) ont reçu leur dossier d'inscription alors que les débats sur le déroulement, le contenu, la gestion des stagiaires ne sont toujours pas clos et que le débat sur les outils pédagogiques n'a pas eu lieu. Le problème est le même pour les contrôleurs



Montreuil, le 25 avril 2012

Syndicat National  
CGT Finances Publiques

263 rue de Paris - Case 451  
93514 MONTREUIL CEDEX

- Tél. : 01.48.18.80.16,
- Fax : 01.48.51.99.65,
- Mail : [dgfip@cgt.fr](mailto:dgfip@cgt.fr),
- site : [www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr)

dont le résultat au concours interne sera connu le 27 avril. La CGT finances publiques s'inquiète de la bonne organisation du bon déroulement des futures scolarités compte tenu du peu de délais entre la fin des RTA et le début de la scolarité.

Au vue de la situation des effectifs des cadres A et B, la CGT finances publiques demande l'appel immédiat des listes complémentaires de tous les concours A et B.

De plus, les débats en RTA et CTL ENFIP impactent directement les conditions d'exercice des enseignants. La valorisation et l'attractivité du métier de chargé d'enseignement sont des débats récurrents. La CGT finances publiques ne peut manquer de vous rappeler le malaise de plus en plus important des chargés d'enseignement :

- ✓ problème sur le contenu des formations ;
- ✓ problème des transformations des méthodes pédagogiques ;
- ✓ problème sur les règles de gestion appliquées aux chargés d'enseignement. L'Enfip souhaite revenir sur la gestion de leurs congés. Pour la CGT finances publiques, les congés doivent être simplement pris prioritairement lors des absences des stagiaires et non pas obligatoirement, conformément à la note rédigée par la direction de l'ENFIP ;
- ✓ problème sur le nomadisme des chargés d'enseignement entre Noisy-Noisiel et Clermont-Lyon. Nous rappelons que les chargés d'enseignement sont affectés sur une école et qu'ils n'ont pas à pallier les absences de recrutement de la DGFIP ;
- ✓ problème sur l'évaluation de chargés d'enseignement par les stagiaires, par l'intermédiaire de DIESE.

**Avant d'aborder la CAP proprement dite**, nous voulons vous rappeler lors de la CAP de pré-sélection du mois de janvier, nous avons dénoncé le fait

d'écartier près de 80 candidatures lors de cette CAP ; alors que les besoins en formation étaient criants et surtout que vous n'aviez que très peu de visibilité sur les mutations possibles (notamment dans la filière gestion publique où la campagne de mutations pour le 1er septembre n'était pas encore ouverte) et les promotions (notamment concours Inspecteur Principal).

Nous avons rappelé que la philosophie d'une pré-sélection était de se donner les moyens de pouvoir choisir entre plusieurs candidats, le stage ayant pour but de détecter et confirmer des aptitudes particulières pour un métier spécifique, notamment en matière pédagogique.

Or, deux mois plus tard, nous constatons encore une fois, que la pré-sélection n'a pas été suffisante sur plusieurs établissements. Prenons l'exemple de Clermont-Ferrand, à ce stade et sans tenir compte des recrutements croisés et mutations potentielles, il y a 9 départs certains de collègues de filière fiscale. Et dans la CAP de pré-sélection et malgré nos interventions et mises en garde, vous avez refusé de regarder les candidatures de la filière fiscale sous prétexte qu'il y avait des besoins uniquement pour la filière gestion publique. Une seule question se pose maintenant : comment allez-vous gérer ces départs massifs ?

Nous souhaitons avoir un point complet sur les recrutements croisés. La situation proposée n'est pas satisfaisante. Nous demandons un appel complémentaire pour Clermont pour la filière GP. Et à minima, la CGT demande l'appel immédiat des agents placés dans le vivier.

Nous nous interrogeons également sur les éléments du tableau de situation des effectifs enseignants : sur plusieurs établissements, les informations y figurant ne valident pas (bien au contraire) les choix opérés dans le projet de sélection (notamment sur les besoins par filière tant mis en avant lors de la CAP de pré-sélection.).



**LUTTER  
PLUS  
pour  
GAGNER PLUS**



## Réponse de la Direction générale :

De nombreux sujets formation professionnelle seront vus dans de prochaines RTA (3 mai et 26 juin), notamment sur la question des outils pédagogiques et de l'accompagnement social (hébergement, crèche...)

Concernant les informations pour cette CAP, il y a nécessité d'un tableau synthétique sur les volumes et la situation des effectifs.

Sur les recrutements croisés : tout départ a été utilisé pour effectuer des recrutements croisés dans tous les établissements de formation initiale.

La Direction Générale ne partage le défaitisme des organisations syndicales sur la qualité des formations à venir. Celles-ci ont exigé un rebalayage des contenus et le visa des modules est satisfaisant.

Sur la volumétrie de la répartition des stagiaires, il y aura beaucoup de changement cette année, notamment une baisse du nombre de groupes à Clermont pour la catégorie A et l'absence de contrôleurs. De plus, un étage complet sera en travaux cette année. Il est donc prévu 18 groupes à Clermont-Ferrand et 15 Nosiél d'inspecteurs stagiaires.

La CGT a rappelé son opposition à la nouvelle répartition des écoles (que des A à Clermont-Ferrand et Nosiél, que des B à Lyon et Noisy..) et son inquiétude sur la future scolarité dans la mesure où les discussions et décisions sont toujours en cours alors que les stagiaires ont reçu leur dossier d'inscription.

La CGT a redemandé l'appel immédiat des listes complémentaires des concours A et B.

Elle est intervenue également sur le malaise des chargés d'enseignement et formateurs (nomadisme entre les sites, choix des congés imposés, outils pédagogiques...).

La CGT a insisté sur le sous-dimensionnement évident de ce recrutement et a donc demandé l'appel des collègues placés en vivier et réserve.

En réponse, la Direction générale s'est voulue rassurante sur les hébergements des stagiaires et a indiqué qu'elle travaillait actuellement sur la question des crèches, notamment à Lyon. Les informations seront données le 3 mai lors d'une RTA (Réunion Technique d'Approfondissement) ENFiP.

Sur le nomadisme des enseignants, l'ENFiP n'envisage pas de déplacements, néanmoins elle ne considère pas comme du nomadisme les déplacements entre Nosiél et Noisy (2 stations de RER). Un recensement sera fait pour connaître les volontés de chaque collègue de ces sites.

Sur les listes complémentaires, ce n'est pas de la compétence de cette CAP, malgré cela l'ENFiP considère qu'un dimensionnement de la liste complémentaire externe à 15% devrait suffire à pallier les renoncements. Pour les cadres A, c'est donc une prévision de 800 stagiaires A qui est attendue.

Selon la Direction Générale, et sur le recrutement des chargés d'enseignement :

Sur Clermont-Ferrand, il est suffisant si la répartition GP/FF n'est pas trop déséquilibrée lors du choix de la dominante (estimation de 7 groupes GP et 11 FF). Pour Nosiél, la répartition estimée sera inversée.

Sur le stage GRH10, sur les 45 collègues au départ, 3 ont renoncé, 2 ont réussi le concours d'IP et 3 n'ont pas été retenus.

Sur les 37 qui ont satisfait au stage, 12 ont été mis en réserve (ou vivier) au projet.

De plus, il faut tenir compte de 5 anciens enseignants et d'une collègue qui était restée dans le vivier l'année dernière. C'est donc 31 collègues qui ont été affectés sur les établissements de formation (28 inspecteurs, 3 IP/IDIV).

Sur les demandes de transfert entre établissements, 4 sur 5 ont été acceptées.

Pour la CGT, il existe trop d'incertitudes (notamment sur le calibrage FF/GP) pour que le recrutement paraisse suffisant.

L'ENFiP a donné des précisions sur les modalités du choix de la dominante par les stagiaires : le choix se fera en décembre et une priorité sera donnée aux internes. Pour les externes, s'il y a trop de demandes sur une filière par rapport aux possibilités déterminés par la DG, satisfaction sera donnée selon le rang de classement au concours.

Ensuite, nous avons examiné la situation établissement par établissement.

**Sur Clermont-Ferrand**, la CGT a rappelé que de nombreux bons candidats ont été écartés de la pré-sélection et qu'il y a de nombreux départs certains (9 identifiés).

Par ailleurs, et au vu de la situation et de l'importance de cette première scolarité fusionnée, il est indispensable de procéder à un appel complémentaire sur Clermont-Ferrand concernant des collègues de la filière gestion publique.

Réponse de la Direction : la collègue initialement placée dans le vivier sera appelée immédiatement.

Des enseignants FF enseigneront de la comptabilité privée (dans le cadre de la dominante GP) et certains ont accepté une extension de compétence.

Pour la CGT, ces explications ne sont pas convaincantes et le recrutement reste insuffisant. Elle redemande l'appel complémentaire.

Au final, la direction a accédé à la demande unanime des représentants des personnels et organisera un appel complémentaire sur Clermont-

Ferrand (filiale GP) d'au moins deux collègues.

Sur les autres établissements : Aucune modification n'a été actée, sauf sur Noisiel, où une des deux collègues du vivier sera appelée.

La CGT a rappelé l'insuffisance de la sélection (exemple absence de vivier et donc de marge de manœuvre, notamment sur Lyon, Nevers...).

VOTE :  
Pour : administration  
Abstention : CFDT  
Contre : CGT, Solidaires, FO



Explication de vote de la CGT :  
la sélection reste clairement insuffisante.

A cette occasion, la CGT a redemandé de connaître rapidement les modalités de l'appel complémentaire sur Clermont-Ferrand.

# 1er MAI

